

## L'eau, une ressource précieuse



# ACTION 17

## Optimiser la gestion de l'eau potable

Face aux enjeux liés à la disponibilité et à la qualité de l'eau pour l'approvisionnement du territoire, GPSEA souhaite améliorer sa gestion afin de tendre vers un usage économe de l'eau.

Pour ce faire, le Territoire est en train de renouveler progressivement les contrats de délégation d'eau potable afin d'intégrer de nouvelles mesures d'amélioration du rendement des réseaux (par exemple en intégrant un taux de rendement minimal ou en insérant un programme de renouvellement de canalisation).

Des expérimentations en la matière seront également envisagées, telles que l'installation de capteurs intelligents, ou encore le recours aux images satellites pour la détection des fuites d'eau.

À plus long terme, GPSEA veillera à valoriser l'eau pluviale et à utiliser d'autres sources d'eau pour des usages de nettoyage et d'arrosage.

# L'eau, une ressource précieuse



## ACTION 17

Optimiser  
la gestion de l'eau potable



### OBJECTIF À ATTEINDRE

- Optimiser la consommation d'eau potable.
- Limiter les pertes d'eau dans le réseau, lors du transport et de la distribution.
- Réduire les dépenses d'énergie et les produits nécessaires au traitement.



### BUDGET ESTIMÉ

- **Économie d'usage** pour les consommateurs : estimée au total à **228 000 € par an** soit une moyenne de 3,93 € sur une facture de 120 m<sup>3</sup>.



### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre des **marchés de délégation de service public** intégrant des objectifs de taux de rendement des réseaux supérieurs à 85 %.
- Linéaire de canalisations renouvelées.
- **Volume des eaux alternatives à l'eau potable** mises en service ou utilisées pour des activités de nettoyage, arrosage et /ou îlots de fraîcheur.



### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Année	Modalités de mise en œuvre
2019 à 2024	Renouvellement des marchés de délégation des services publics d'eau potable pour les villes suivantes : Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Ormesson-sur-Marne.
2020	Élaboration d'un règlement de service d'eau potable pour établir des conditions d'utilisation du réseau auprès des délégataires et des usagers en général.
2020	Maximisation du taux de renouvellement des canalisations.
2024	Expérimentation du traitement des eaux usées sur l'un des bâtiments pour des usages de nettoyage et d'arrosage.

**Direction pilote :** Voirie, eau potable et assainissement.

**Autres directions impliquées :** Bâtiments; Aménagement, développement économique et déplacements; Cohésion Territoriale; Observatoire.

**Partenaires :** Département du Val-de-Marne, Délégataires et syndicats des eaux, Villes, Cluster Eau-Milieus-Sols, associations et partenaires privés.

